

CHAM

Classe à Horaires Aménagés Musique



à l'attention des élèves du CM2 pour une rentrée en 6^{ème}

Sous l'égide du ministère de l'éducation, le Coursus à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dispensé au collège Louise Tehea Carlson est proposé à tous les élèves entrant en 6^{ème} dans cet établissement. Le cursus s'adresse aux élèves souhaitant approfondir une formation musicale complète.

Il est également ouvert aux élèves débutants avec une lettre de motivation et un entretien. Le programme du CHAM est assuré par le collège pour la chorale, l'éducation musicale et technique.

Le conservatoire assure la formation musicale (solfège), la formation instrumentale individuelle et la pratique instrumentale collective.

Les instruments proposés sont : Violon, alto, violoncelle, guitare classique, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, piano, batterie, voix.

En ce qui concerne le piano, un prérequis est exigé et fera l'objet d'un test d'entrée.

L'ensemble du projet pédagogique permet un épanouissement dans le parcours de l'élève. Il s'enrichit de valeurs éducatives à travers un projet commun établi par les établissements partenaires.

Cet enrichissement et cet aménagement permettent à votre enfant de poursuivre sa formation artistique au même rythme que son parcours scolaire.

La candidature de l'élève fera l'objet de commissions de validation après consultation des dossiers. Ce cursus peut permettre, selon le niveau de l'élève, de poursuivre au lycée en seconde S2TMD.

Si vous aimez chanter, pratiquer votre instrument en groupe, et participer à des projets musicaux, n'hésitez pas à déposer votre candidature au conservatoire.

Vous pouvez contacter le Conservatoire Artistique de la Polynésie française - TE FARE 'UPA RAU pour avoir des informations supplémentaires :

Guillaume DOR - Responsable pédagogique

Email : guillaume@conservatoire.pf

ou conservatoire@conservatoire.pf



COMMENT S'INSCRIRE ?

1

Remplir le dossier d'orientation :

En CM2, indiquez "CHAM" dans le volet 2, rubrique D - Formation.

2

Remplir la fiche d'intention du conservatoire :

- Téléchargez-la sur le site du conservatoire ou récupérez-la à la scolarité.
- Déposez-la à la scolarité **avant le 28 mars 2026.**

3

Commission d'admission :

Une commission évalue les dossiers d'élèves selon leurs résultats scolaires et leur niveau musical. La commission se déroulera **la semaine du 18 mai 2026.**



À SAVOIR :

Le dossier doit être soumis au Collège Louise Tehea Carlson **avant la commission d'admission.**

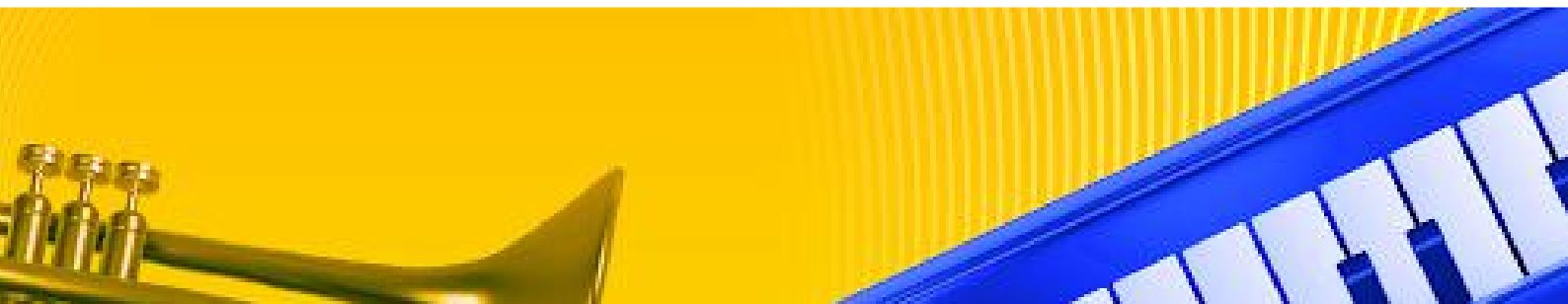
Les réinscriptions ont lieu en mai, et les nouvelles inscriptions en juin.



L'élève en CHAM doit s'inscrire et payer les droits au conservatoire:

- **Frais de dossier** : 3 000 F CFP.
- **Tarifs de formation musicale et pratique instrumentale** varient selon le niveau.
- **Inscription payable au début de l'année**, avec option de paiement fractionné **avant le 30 novembre.**

Aucun remboursement en cas d'abandon en cours d'année.



LES MODALITÉS

Vérifier les conditions :

1

- Avoir 1 an de musique minimum (instrument et solfège).
- Choisir 1 seul instrument parmi ceux proposés.
- Avoir son propre instrument pour s'entraîner tous les jours.

S'inscrire et passer le test (si nécessaire)

2

- Déposer son dossier d'inscription.
- Pour le piano : un test est obligatoire (selon places disponibles).

3

Suivre les cours :

- **Au collège** : chorale et éducation musicale.
- **Au conservatoire** : solfège, instrument et pratique en groupe.
- **Participation à l'orchestre obligatoire** dès le cycle 1/3.

4

S'engager sur 4 ans :

- Les notes du conservatoire comptent pour le collège.
- L'élève s'engage jusqu'à la fin du collège.
- Bien réfléchir avant de s'inscrire !

LES INSTRUMENTS PROPOSÉS :

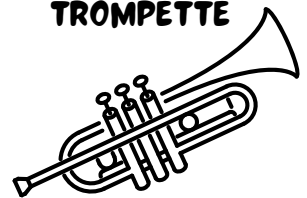
**FLûTE
TRAVERSIÈRE**



CLARINETTE



TROMPETTE



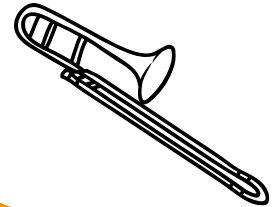
PIANO



SAXOPHONE



TROMBONE



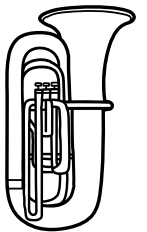
VIOLON



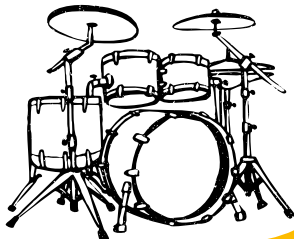
VIOLONCELLE



TUBA



PERCUSSIONS



GUITARE



CHAM

Classe à Horaires Aménagés Musique



Plus d'informations :



guillaume@conservatoire.pf
conservatoire@conservatoire.pf